



HUIS CLOS

Société Anonyme au capital de 1.601.500 Euros
35 square Raymond Aron 76130 MONT SAINT AIGNAN
RCS Rouen n° 378 460 281- Cotée à Euronext Paris
Compartiment C - FR0000072357 – HCL
www.huisclos.fr

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale mixte du 16 juin 2010

L'avis de réunion valant avis de convocation, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, est publié au Balo n°53 du 3 mai 2010. Ce dernier est également consultable sur le site internet de la société www.huisclos.fr Rubrique > Finance > Informations règlementées. Les projets de résolutions font également partie intégrante du rapport financier annuel 2009 mis en ligne sur le site internet de la société (rubrique Finance > Informations règlementées)

Les documents prévus à l'article R.225-83 du code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables ;

- Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonnée à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- Tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société pendant un délai de quinze jours précédant la date de l'assemblée

Parmi les résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée générale figure la distribution d'un dividende de 2,50 euros par action. Sous réserve de cette approbation, le détachement du coupon aura lieu le 21 Juin 2010 avant bourse et la mise en paiement le 24 Juin 2010.